

Classement des postes

Cartographie ministérielle	Projet académie de Grenoble
Groupe 1 Fonctions d'encadrement supérieur	En services académiques : Chef de division en rectorat Chef de services mutualisés (rectorat et services départementaux) Secrétaire général de vice-rectorat
	En établissement scolaire : Adjoint gestionnaire exerçant les fonctions d'agent-comptable d'au moins 7 EPLE
	<i>Chef de division rectorat</i> <i>Chefs de services mutualisés interdépartementaux (DSDEN)</i> <i>Adjoint gestionnaire exerçant les fonctions d'agent-comptable d'au moins 7 EPLE</i> <i>Adjoint gestionnaire d'EPLE à forte complexité (ex: EPLE avec service mutualisateur)</i>
Cartographie ministérielle	Projet académie de Grenoble
Groupe 2 Fonctions d'encadrement à responsabilités et/ou technicité importantes	En rectorat : Adjoint à un chef de division
	Cadre transversal rattaché à la direction, à forte expertise ou sujétions particulières
	<i>Adjoint à un chef de division</i> <i>Cadre transversal rattaché à la direction, à forte expertise ou sujétions particulières</i> <i>Chef de bureau</i> <i>Chef de division</i>
	En DSDEN et vice-rectorats : Chef de division Secrétaire général adjoint de vice-rectorat
	En rectorat et DSDEN : Chef de services mutualisés non classé en groupe 1
	En établissement scolaire : Adjoints gestionnaires listés au point 3 de l'article 1 de l'arrêté du 16 mai 2014 fixant les fonctions du MENESR éligibles au GRAF
	Adjoints gestionnaires exerçant les fonctions d'agents comptables listés au point 4 du même arrêté et adjoints
	Gestionnaires exerçant les fonctions d'agents comptables de 6 EPLE au plus.
	<i>Adjoint gestionnaire de 4eme ou 4eme ex</i> <i>Agent comptable de 2 ou 3 EPLE dont 1 en 4eme ou 4eme ex</i> <i>Agent comptable d'une agence dont le budget est supérieur à 2,5 millions</i> <i>Agent comptable d'un GIP formation continue et insertion professionnelle dont le budget est supérieur à 2,5 millions</i> <i>Agent comptable de 6 EPLE au plus</i>

Cartographie ministérielle	Projet académie de Grenoble
En services académiques Chef de bureau	<i>Chef de bureau DSDEN Adjoint chef de division DSDEN</i>
En établissement scolaire : Adjoint gestionnaire exerçant les fonctions d'agent-comptable de moins de 3 établissements, hormis le cas d'une gestion comptable de 2 établissements listée au point 3 a) de l'article 1 de l'arrêté du 16 mai 2014 précité.	<i>Agent comptable de moins de 3 EPLE</i>
Fonctions d'encadrement intermédiaire et/ou à technicité particulières	<i>Fondé de pouvoir d'un agent-comptable Adjoint gestionnaire de 1ère à 3ème catégorie</i>
Dans tous les services et établissements : Chargé d'études à fortes expertise et responsabilités	<i>Chargé d'études à fortes expertise et responsabilités</i>
Cartographie ministérielle	Projet académie de Grenoble
En services académiques Chargé d'études Chargé de gestion	<i>AAE sans encadrement</i>
En établissement scolaire : Chargé de gestion	<i>Non gestionnaire</i>

SAENES

	Cartographie ministérielle	projet académique
	En services académiques :	
	Chef de bureau	<i>Chef de bureau DSDEN et chef de section Rectorat</i>
	En établissement scolaire :	
	Adjoint gestionnaire d'EPLLE	<i>Adjoint gestionnaire EPLE</i>
	Fondé de pouvoir d'un agent comptable	<i>Fondé de pouvoir d'un agent comptable</i>
	Dans tous les services et établissements :	
	Fonctions administratives complexes et/ou exposées	<i>Chef de cabinet DSDEN</i> <i>Secrétaires SG rectorat, DSDEN, cabinet du recteur et instances</i>
<p>Group 1 Fonctions d'encadrement et/ou à responsabilités particulières</p>		

	Cartographie ministérielle	projet académique
	En services académiques	
	Adjoint à l'une des fonctions classées en groupe 1	
	Dans tous les services et établissements :	
	Chef de pôle	<i>Chef de section DSDEN</i>
	Fonctions administratives complexes	<i>Chargé de plate-forme de services mutualisateurs</i>
<p>Group 2 Fonctions d'encadrement ou à technicité particulière</p>		

	Cartographie ministérielle	projet académique
	chargé de gestion	<i>Non gestionnaire</i>
<p>Group 3 Fonctions usuelles</p>	Assistant/secrétaire	<i>Chargé de gestion (services déconcentrés)</i> <i>Assistant/secrétaire</i>

ADJAENES

	Cartographie ministérielle	projet académique
Groupe 1 Coordination - responsabilités particulières	Chef d'équipe/coordonnateur d'une équipe	
	Régisseur d'avances et de recettes	<i>Régisseur d'avances et de recettes</i>
	Assistant de direction auprès de l'encadrement supérieur Fonctions nécessitant la maîtrise d'une compétence ou d'une formation spécifique non habituellement requise pour l'exercice des fonctions	<i>Secrétariat SG rectorat, DSDEN et cabinet du Recteur</i> <i>Fonctions nécessitant la maîtrise d'une compétence ou d'une formation spécifique non habituellement requise pour l'exercice des fonctions</i>

	Cartographie ministérielle	projet académique
Groupe 2 Fonctions usuelles	Secrétaire/assistant	<i>Secrétaire/assistant</i>
	Chargé de gestion	<i>Chargé de gestion</i>
	Fonctions d'accueil du public.	<i>Fonctions d'accueil du public.</i>